TEMPERATURE

Du 30 avril 1903.

Thermomètre de E. et L. Claudel, Opticiens No 121 rue Carondelet.

	Farenheit	Centigrade
7 h. du matin....	68	20
Midi.....	76	24
3 P. M.....	74	23
6 P. M.....	74	23

LE 1er MAI.

Nous voilà arrivés au 1er mai, date fatale dans le monde du travail, où se fomentent quand elles n'éclatent pas ouvertement les grèves, les suspensions de travail, les fermetures d'ateliers. Après une année toute pleine de troubles, de luttes comme celle que nous venons de traverser à grand'peine, alors même que ceux qui ont déposé provisoirement les armes se récrient quand on leur parle de paix et déclarent qu'il n'y a qu'une trève momentanée, on pouvait redouter une crise terrible.

L'air était plein de menaces qui, d'un moment à l'autre, pouvaient se résoudre en brusques désertions d'ateliers et en violences. Le calme n'a cessé de régner dans les classes ouvrières. Est ce un retour franc et loyal aux procédés de modération, du côté des employés; aux idées de conciliation, du côté des patrons? Nous aimons à le croire et nous serons heureux de pouvoir le proclamer hautement à la face du ciel.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il se produit en ce moment, un facteur nouveau qui tend à égaliser les forces entre les deux parties adverses et à les obliger l'une et l'autre à plus de modération et de circonspection, avant de s'engager dans une lutte.

Ce qui, depuis quelque temps, donnait une puissance énorme, nous pourrions dire la supériorité aux travailleurs, c'était leur constitution en Fédération, qui leur permettait de peser d'un poids énorme dans toute discussion et de faire pencher la balance en leur faveur dans tous les différends qui surgissaient çà et là.

Les patrons, les hommes d'affaires viennent de suivre cet exemple, d'adopter la même politique. Les voici qui se constituent de leur côté en fédérations, en unions de patrons pour résister à la pression irrésistible jusqu'ici des travailleurs. Tout fait espérer qu'ils réussiront, soutenus qu'ils sont par la grande et puissante Association des Manufacturiers. Puissent-ils remporter la victoire et nous débarrasser de la plaie des grèves qui est nuisible à tout le monde, employés et patrons, et ne profite à personne.

LE Canal Isthmique.

On sait à quel point les Etats Unis, en général, et la Louisiane' la Nouvelle-Orléans, en particulier, sont intéressés à la construction du canal de Panama.

L'avenir du pays en dépend. Le jour où les deux océans seront reliés entre eux par cette magnifique voie de communication, le golfe deviendra en quelque sorte le centre du monde et la Nouvelle-Orléans un des premiers ports du globe.

Aussi est-ce avec anxiété que le monde tient ses regards fixés de ce côté. Le traité entre la Colombie et l'Union américaine a déjà été ratifié par cette dernière.

La Colombie seule n'a pas encore donné sa signature et le Congrès colombien n'est pas en session.

Le président Marroquin hésite à le convoquer en session extraordinaire, et la session régulière ne doit avoir lieu qu'en juillet. Il nous faut donc attendre jusque là pour obtenir cette bienheureuse ratification.

Les esprits sont quelque peu divisés en Colombie sur ce point et le canal projeté y compte d'assez nombreux ennemis, mais le succès n'est pas douteux. Le pays à tout à gagner à la réalisation de l'entreprise.

Le président Marroquin est en faveur du projet, mais il croit que l'adoption sera plus facile et le succès plus complet en session régulière qu'en session spéciale. Mais d'ici là le monde est dans l'attente. Les plus graves intérêts sont engagés dans l'affaire.

Ce qu'il y a de bien certain c'est que la ratification votée, les travaux commenceront sans retard et seront poussés avec toute l'énergie, toute la rapidité dont les Américains sont susceptibles. Les derniers obstacles semblent avoir été vaincus.

L'imbroglio de la Mandchourie.

Il a couru depuis quelque temps, dans les journaux, il y court encore, à l'heure qu'il est, à propos de la Mandchourie des bruits qui, s'ils étaient confirmés seraient de nature à alarmer vivement les intérêts américains. On sait que les Etats-Unis font un commerce très considérable avec la Chine, plus considérable même qu'aucune des nations de l'ancien monde. Si l'on s'en rapporte à ces bruits, il existerait entre la Chine et la Russie une convention en vertu de laquelle l'Empire du Milieu fermerait ses ports aux navires de toutes les nations, à l'exception de la Russie qui jouirait d'un privilège exclusif et pourrait seule faire pénétrer ses produits et ses marchandises dans l'Empire et, spécialement, dans les trois grandes provinces qui constituent la Mandchourie.

On conçoit les alarmes qu'ont provoquées ces tristes nouvelles dans notre monde commercial. Les Etats-Unis seraient les premières victimes de cette politique égoïste. Ce serait pour eux une véritable ruine.

Aussi, s'est on immédiatement mis en mouvement à Washington et s'est-on empressé de demander des explications au gouvernement de Pékin et à celui de St-Pétersbourg.

Il en résulte que ces bruits seraient faux, qu'ils n'auraient même aucune raison.

Le gouvernement russe n'aurait aucune cause valable pour expliquer, pour excuser les mesures d'exclusion dont on lui prête l'intention. L'ambassadeur de Russie à Washington, le comte Cassini, s'est exprimé avec une franchise à laquelle il faut rendre hommage.

"Tous ceux, a-t-il dit, qui connaissent la situation politique et économique de la Mandchourie savent que nous avons un besoin absolu des produits des Etats-Unis pour nous aider à développer ces trois grandes provinces. Nous avons besoin de leur acier, de leurs bois, de leur coton, de leurs cotonnades, et de tout un matériel de construction que seuls les Etats-Unis peuvent nous procurer. Notre intérêt est d'attirer à nous les produits de l'Union, au lieu de leur barrer le passage. Personne n'est plus intéressé que nous à favoriser l'entrée en Chine et dans la Mandchourie des produits américains. Quiconque prétend le contraire n'entend absolument rien à la situation. Notre intervention dans ces contrées n'a d'autre but que d'y maintenir l'ordre qui y est trop souvent troublé."

Toutes ces réflexions sont justes. Il est impossible de ne pas l'avouer et l'on conçoit que les puissances hésitent, au moment d'arrêter la marche de la Russie.

PAUL DU CHAILLU.

Paul Belloni du Chaillu, le voyageur français d'origine, naturalisé à New York sous le nom de Chaylion, dont nous annonçons la mort à St-Pétersbourg, était né à Paris le 31 juillet 1835. Il était le fils d'un agent consulaire qui s'occupait en même temps de commerce, vers l'embouchure de la rivière Gabon. Il fut élevé dans un des établissements que les Jésuites avaient formés dans ce pays. Le jeune du Chaillu se familiarisa de bonne heure avec les tribus voisines, réunit des informations, fit provision de vivres, de médicaments, d'armes et de présents, puis vers la fin de 1855 entreprit, dans l'intérêt de l'histoire naturelle, un des plus curieux voyages qu'on ait jamais faits.

Il parcourut pendant quatre années l'intérieur du continent africain, sous d'épaisses forêts, une chaine de montagnes élevées, courant de l'E. à l'O., dont le pic atteint, suivant ses calculs, la hauteur de 12,000 pieds. Suivant lui, c'est dans ces montagnes que prennent leur source les quatre grands fleuves de l'Afrique, le Nil, le Niger, le Zambèze et le Zaïre ou Congo. Il tua et rapporta plusieurs de ces singes gigantesques qu'on appelle "gorilles", et une grande variété d'oiseaux d'espèces inconnues. Cette collection a été achetée par le Musée britannique.

M. du Chaillu rencontra aussi les Fans, tribu inconnue de cannibales qui pourtant ne sont pas absolument dépourvus de civilisation. Il a fait depuis de longues explorations en Suède, en Laponie, en Finlande, 1872, et autres contrées européennes.

M. du Chaillu a publié, en 1861, ses "Explorations et Aventures", et une carte du pays découvert par lui. Il en a été faite une édition française, en 1862 (gr. in 8, avec carte et gravures). Il a donné depuis: l'"Afrique Sauvage, nouvelles excursions au pays des Ashangos, édition française, 1867, in 8; l'"Afrique occidentale, 1874 in 8; "Histoires du pays de vie sauvage sous l'équateur (Wild Life under the Eq.), 1869; "Perdu dans les Jungles" (Lost in the jungle", 1869; "Mon royaume d'Apinghi", My Apinghi Kingdon, 1870; "Le pays des Nains", The Country of the Dwarfs, 1871; "Le pays du Soleil de Minuit", The Land of Midnight Sun, Londres, 1881, publié en français l'année suivante, gr. in-8; "Récit de ses voyages en Suède-Norvège, Laponie et Finlande Septentrionale", The Viking Age, 1889, 2 vol. in-8, ou il rattache la race anglaise non aux Saxons mais aux Scandinaves.

Baisse de la température.

Presse Associée—

Marquette, Mich., 30 avril—Un violent ouragan fait des ravages au nord du Michigan. La température a baissé de 55 degrés dans deux jours. La végétation et les arbres fruitiers ont beaucoup souffert.

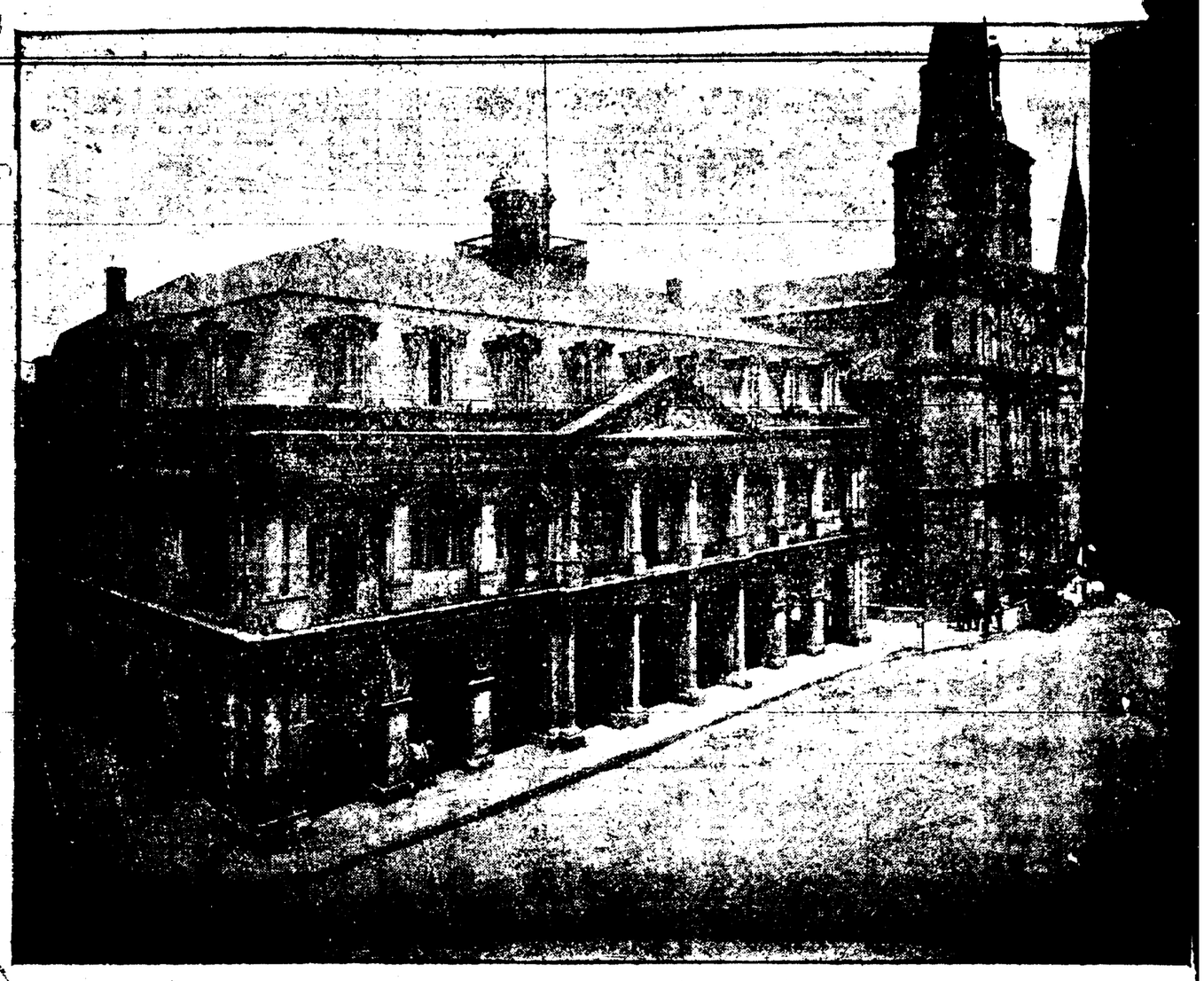

LE CABILDO.

Le Centenaire de la Signature du Traité de Cession

DE LA

LOUISIANE AUX ETATS-UNIS.

Cérémonie Imposante au Cabildo

SOUS LES AUSPICES DE

LA SOCIETE HISTORIQUE DE LA LOUISIANE

LES DISCOURS.

TEXTE DU TRAITE DE CESSION.

Très imposante, la cérémonie d'hier au vieux Cabildo qui domine la place Jackson, l'ancienne place d'armes où paradèrent autrefois les soldats d'Espagne et de France.

Des discours en français et en anglais, empreints du plus pur patriotisme et de la plus inaltérable reconnaissance ont été prononcés à cette occasion, et on ne saurait trop louer la Société historique de la Louisiane d'avoir ainsi célébré le centenaire de l'heure solennelle où Barbé-Marbois, Livingston et Monroe apposèrent leurs signatures au traité qui ouvrait le continent nord-américain aux libres citoyens des Etats-Unis.

C'est plus tard, le 20 décembre prochain, centenaire de la transmission de la souveraineté, qu'auront lieu les réjouissances, et pour être d'un autre caractère la cérémonie n'en sera pas moins grandiose.

Bien avant l'heure fixée, trois heures et demie, la salle de la cour suprême; dans le vieux Cabildo, était foulée. Dames et Messieurs, l'élite de notre ville, se pressaient pour entendre les orateurs qui allaient rappeler en termes éloquents le souvenir de l'acte impérissable du 30 avril 1803.

Le professeur Alcée Fortier, président de la Société historique de la Louisiane, occupait un siège au tribunal. A ses côtés avaient pris place le lieutenant gouverneur de la Louisiane, l'honorable Albert Estopinal, et l'honorable Wm Mehle, président du Conseil Municipal. Les juges de la Cour Suprême les entouraient.

L'Archevêque Chappelle et Mons. Laval ont assisté à la cérémonie.

A trois heures et demie précises l'honorable Francis T. Nicholls, président de la cour suprême et ancien gouverneur de la Louisiane, prenait la parole.

L'honorable juge a félicité la Société Historique de la Louisiane et a exprimé l'espoir que le Cabildo lui serait assigné après la construction du nouveau palais de justice. Puis il a présenté à l'assemblée le professeur Alcée Fortier, président de la cérémonie.

En termes excellents M. Fortier a rendu hommage à l'illustre président de la cour suprême, puis il a présenté l'honorable Chas. T. Soniat, qui a donné lecture de la copie française du traité.

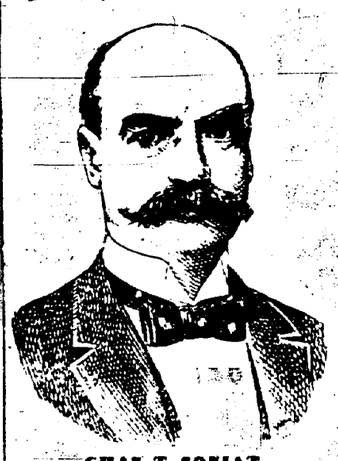

CHAS. T. SONIAT,
Président du Comité d'Organisation de la Cérémonie.

C'est au milieu d'un silence religieux que M. Soniat a lu le traité ainsi conçu:

Traité entre la République Française et les Etats-Unis d'Amérique.

Le Premier Consul de la République Française, au nom du Peuple Français, et le Président des Etats-Unis d'Amérique, désirant prévenir tout sujet de mésintelligence relativement aux objets des discussions mentionnés, dans les articles 2 et 5 de la Convention du 8 vendémiaire an 9 (30 septembre 1800) et relativement aux droits réclamés par les Etats-Unis, en vertu du traité conclu à Madrid le 27 octobre 1795, entre S. M. Catholique et les Etats-Unis, et voulant fortifier de plus en plus les rapports d'union et d'amitié, qui, à l'époque de ladite convention, ont été heureusement rétablis entre les deux Etats, ont respectivement nommé pour plénipotentiaires, savoir: Le Premier Consul, au nom du peuple français; le citoyen François Barbé-Marbois, ministre du trésor public; et le Président des Etats-Unis d'Amérique, par et avec l'avis et le consentement du Sénat desdits Etats, Robert R. Livingston, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, et James Monroe, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire desdits Etats auprès du gouvernement de la République Française, lesquels, après avoir fait échange de leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivants:

Article Premier

Attendu que, par article 3 du traité conclu à St-Ildefonse, le 9 vendémiaire an 9 (1er octobre 1800) entre le Premier Consul de la République Française, et sa Majesté Catholique, il a été convenu ce qui suit:

"Sa Majesté Catholique promet et s'engage, de son côté, à rétrocéder à la République Française, six mois après l'exécution pleine et entière des conditions et stipulations ci-dessus, relatives à son Altesse Royale, le Duc de Parme, la Colonie ou Province de la Louisiane, avec la même étendue qu'elle a actuellement entre les mains de l'Espagne, et qu'elle avait lorsque la France la possédait, et telle qu'elle doit être d'après les traités passés subséquemment entre l'Espagne et d'autres Etats".

Et comme par suite dudit traité et spécialement dudit article 3, la République Française a un titre incontestable au domaine et à la possession dudit territoire, le Premier

Feuilleton

—:DE:—

L'Abeille de la N. O.

No. 61 Commencé le 19 février 1903

Haine D'Amour

Par Henri Germain.

TROISIÈME PARTIE

III

A MARSEILLE.

Suite.

—Comment les appelait-on? demanda la femme du pêcheur.

—Malloci.

—Non, j'ai pas connu ça dans le quartier, dit la femme.

—C'est dommage!

—Après tout, c'est pas si étonnant, grommela le pêcheur, y a pas plus de six ans que nous sommes à Marseille!

Ça se pourrait bien que ces mathurins aient avalé leur chique avant notre arrivée.

—Ah! vous n'êtes pas d'ici! demanda don José surpris.

—Non, nous sommes Maltais,

—Ah! vraiment.

—Oui; avant de venir à Marseille, nous avons habité Philippeville, en Algérie, pendant plus de dix ans.

Seulement la pêche n'allait plus par là bas, alors nous avons navigué vers la France, où ça ne va guère mieux à présent, par la Madone!

Et puis, on devient vieux, on n'a pas le même courage, les mêmes forces, vous comprenez.

On a beau avaler du trois-six, ça ne vous remonte qu'à moitié.

Si seulement on avait un peu d'argent pour faire réparer le bateau et arranger les filets; mais je vous l'ai dit, c'est la pérée noire!

Ah! par la Madona! les temps sont rudement durs!

Don José de Mendoza avait écouté ces lamentations, sans essayer de les interrompre.

Pendant ce temps, il étudiait l'homme et réfléchissait.

Décidément, le hasard semblait l'avoir favorisé.

Ce pêcheur pauvre, à moitié déprimé par l'alcool, et sans doute fort peu embarrassé de scrupules inutiles, le servirait à souhait.

Pour un peu de cet or, désiré si ardemment, il dirait tout ce qu'on voudrait, il l'affirmerait avec aplomb devant n'importe qui.

—Décidément je crois que nous allons nous entendre, fit don José, insinuant.

—Je le crois aussi, bon signor, si vous tenez ce que vous avez promis.

—Vous allez en juger tout à l'heure.

Mais je reprends mes explications.

Il est de toute nécessité que je retrouve des gens ayant connu autrefois les Malloci et l'enfant abandonné qu'ils avaient recueilli et élevé.

C'est, pour mon patron et pour moi, le seul moyen de toucher la prime promise par la personne pour le compte de qui nous travaillons.

—Ah! vraiment, fit le Maltais songeur.

Et retirant soudain sa pipe de sa bouche, il demanda dardant ses yeux noirs sur son interlocuteur.

—Elle est forte, la prime, hein?

Don José sentit le piège.

—Heu, pas trop, fit-il d'un accent à la fois détaché et quelque peu dédaigneux, une misère!

Encore le patron, lui, sera bien payé, mais moi, je n'y gagnerai pas lourd.

D'ailleurs, pourquoi cette question?

—Je vous le dirai tout à l'heure.

Expliquez moi d'abord quel service je dois vous rendre.

—Eh bien, voici:

—Comme il ne m'est pas possible de retrouver des voisins ayant connu les Malloci, il faut absolument que j'en invente; vous me comprenez?

—A peu près?

—Et si vous le voulez, ce sera vous.

—Té, pas mal trouvé, par le sang du Christ!

Mais à quel terrien faudra-t-il raconter c't'histoire-là?

—A personne.

Il vous suffira de m'établir une petite déclaration que je vous dicterai, et à faire légaliser votre signature à la mairie.

—Bon! on pourrait peut être naviguer dans ces eaux-là.

Pour nous autres d'ici, ça n'a pas d'importance!

—J'y songe, fit tout à coup de Mendoza, savez vous écrire?

—Un peu, comme un mathurin, qué, mon bon.

Sûr qu'on fera plus de fautes d'orthographe qu'un bachelier, mais ça sera lisible tout de même.

—Alors, terminons en tout de suite, voulez vous?

—Minute, mon bon monsieur, ça demande réflexion, dit brusquement la femme.

—Sûr, ajouta le pêcheur, avant de s'embarquer, faut s'assurer qu'on n'essuiera pas un grain!

—Dans votre affaire, pourrait tout de même y avoir des risques.

—Aucun.

—On ne sait pas, s'obstina le pêcheur.

Après tout, moi je ne connais pas les manigances de la loi, c'est toute une machinerie dangereuse!

Une expédition comme ça vaut son prix.

—Où voulez vous en venir?

—A toucher davantage, mon bon signor!

Solde de croisière, ça se paie double.

—C'est à dire?

—Que ça vaut bien deux cents francs.

—Impossible, riposta rudement don José.

En même temps il se leva, comme prêt à partir tout de suite.

Il avait prévu ce recul apparent, ce marchandage.

Mais il était résolu à ne pas céder aux exigences du rusé pêcheur maltais.

—Ben, vous débarquez? demanda celui ci, un peu étonné de la résistance de son hôte et de sa décision brusque.

—Sans doute.

Il ne m'est pas possible de vous accorder le prix que vous me demandez.

C'est juste la somme qui m'est promise par mon patron, si je réussis.

Allons, je regrette de ne pouvoir m'entendre avec vous.

Au revoir.

Et le comte de Bersac fit mine de se diriger vers la porte.

—Attendez donc un peu, par le sang du Christ! jeta le pêcheur en se levant précipitamment.

—Nous sommes pas des corsaires, nous autres!

Et prenant familièrement son interlocuteur par le bras, il le força pour ainsi dire à se rasseoir.

—Voyons, cent cinquante? proposa t-il.

—Non; cent, tout juste.

—Mettez vingt francs pour la vieille?

Don José parut hésiter encore, bien que décidé au fond à accepter.

Les deux pêcheurs voyaient l'aubaine inespérée prête à leur échapper; ils échangèrent un coup d'œil rapide.

—Dix francs seulement pour m'acheter une jupe et une coiffe neuve, implora la vieille femme.

—C'est dit, conclut enfin le comte de Bersac, en dissimulant un sourire de satisfaction.

Il était ravi de s'en tirer à si bon marché.

D'ailleurs, avec ses habitudes professionnelles de manieur d'argent toujours prêt à soigner ses intérêts, il se disait que cela ne lui coûterait rien en réalité.

C'était cent francs à ajouter simplement au débit du Blondin.

—Voyons, reprit-il, procurez moi de l'encre et du papier.

Je ferai d'abord un brouillon vous n'aurez plus qu'à le recopier.

—Té, c'est plus simple, va le pêcheur.

Allons, la vieille, ho chercher les engins d par le monsieur.

La femme se leva, sa maison d'une allure p

—Un coup de fil offrit le marin, en ques gouttes d'eau d verre de son hôte.

Puis il vida la b le sien, lampa le t coup, et rebourra ment sa pipe.

Don José ne ré réfléchissait en at tour de la vieille fe

Elle reparut en précisément une p le d'encre, un porte papier blanc; le tout la patronne de la buve

—Voilà les filets! d'un accent joyeux.

Don José leva la tête, gardant sans comprendr

—C'est bien sûr, repr en riant, de sa plaisanterie, y pas avec ça que vous allez per le poisson?

—C'est juste.

Et, saisissant la pl le comte de Bersac comme écrire: